

## Les inscriptions en Petite Section de Maternelle concernent les enfants **né(e)s en 2016**

Pièces à fournir (ne pas faire de photocopies) :

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Certificat d'inscription et fiche de renseignements délivrés par la mairie
- Petite photo d'identité avec nom, prénom et date de naissance de l'enfant marqués au dos (uniquement pour les inscriptions en maternelle)

Cela implique que les parents devront s'être **préalablement présentés à la mairie** de leur domicile.